

ON VEUT MUSELER LE SYNDICALISME DE LUTTE

LA JUSTICE RENVOIE LA POSTE DANS LES CORDES

Le 12 avril, La Poste, après l'avoir licencié, assignait Gaël Quirante secrétaire départemental de Sud Poste 92 pour l'empêcher de rentrer dans les établissements de La Poste

LE 13 AVRIL, LE TGI DE NANTERRE DÉBOÛTE LA POSTE

Il s'en déduit que sa venue, en tant que telle, dans les locaux de l'entreprise, malgré son licenciement et la perte de sa qualité de salarié n'est pas, en soi, illicite et ne constitue pas un trouble manifestement illicite.
La Poste ne peut en conséquence demander, comme elle le fait, le prononcé d'une interdiction générale et absolue d'accès à ses locaux à l'encontre de M. Quirante.

LA POSTE DOIT RÉINTÉGRER GAEL



Sud
Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires